

Option facultative Découverte Professionnelle 3h en classe de troisième (DP3).

Cette option est destinée à faire appréhender concrètement par les élèves de troisième le monde professionnel, les métiers, les formations et les diplômes qui y mènent.

De manière pratique, au collège César Franck, les élèves qui choisissent cette option ont un **module hebdomadaire de 2h** (probablement en fin de journée), auquel s'ajoute un **stage d'observation en entreprise de 3 jours** généralement situé au mois d'avril. Ce stage est effectué en plus du stage obligatoire commun à tous les élèves de troisième.

L'option est encadrée par deux professeurs.

Nous recevons un contingent de **15 élèves maximum**.

Quelle est l'activité proposée en DP3 ?

Depuis 3 ans, les élèves de DP3 du collège César Franck se transforment en entrepreneurs.

Avec le soutien technique et juridique l'association « Entreprendre Pour Apprendre » d'Île de France (EPA IDF) les élèves créent une **mini-entreprise** qui fonctionne pour la durée de l'année scolaire.

L'objet de cette entreprise de service ou de produits est choisi par les élèves, elle est ensuite officiellement constituée. Les entrepreneurs recherchent des fonds, ouvrent un compte en banque (un vrai!) se répartissent en services (direction, marketing, fabrication...) et se mettent en activité.

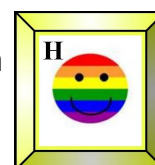
A la fin de l'année, on établit le compte de résultat (les produits moins les charges) et le bilan financier. Les bénéfices éventuels sont alors partagés entre les mini-entrepreneurs.

Depuis 2012 les élèves ont créé :



– SGM, société de gravure moderne : objets gravés sur mesure (porte-clés, etc..)

– Happy stickers, autocollants pour les objets du quotidien



– Breakfast Time, petits-déjeuners pour les collégiens.

En 2013 et en 2014 nos mini-entrepreneurs ont été récompensés au concours "Éveil à l'esprit d'entreprendre 91" organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne.

Liens :

[Remise des prix à la CCI de l'Essonne.](#)

[EPA IDF](#)

